

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Assemblées
Réf : PC/DG2026
Tél. : 04 66 56 42 82

CS2026_01_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SMIRITOM

SÉANCE DU 5 MAI 2026

Convoqué le 30 avril 2026, le SMIRITOM s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le mardi 5 mai 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Meryl FRIZON-DEBIERRE est nommée secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (46) : Pierre AIGUILLON, Philippe ALLIE, Lionel ANDRE, Sylvain ANDRE, Jean-Paul ANDRE, Gérard BARONI, Thierry BAZALGETTE, Jean-Charles BENEZET, Marc BENOIT, Alain BENSACKOUN, Christophe BONNEFOY, Ysabelle CASTOR, Claude CERPEDES, Adrien CHAPON, Ghislain CHASSARY, Rémy CLEMENCIER, Christian DEVISMES, Marc DUMAS, Edwige SOL suppléante de Patrick DUMAS, François SELLE suppléant de Bruno DUPORGE, Meryl FRIZON-DEBIERRE, Aurélie GENOLHER, Jean-Luc GIBELIN, Alain GIOVINAZZO, Louise SALATHE suppléante d'Annelise HERBSTER, Thierry JONQUET, Patrick JULLIAN, Séverine LANDO, Cyril LAURENT, Julie LOPEZ DUBREUIL, Christian CHAMBON suppléant de Martine MAGNE, Gael MANCUSO, Guy MANIFACIER, René MEURTIN, Cédric PASCAL, Jacques PEPIN, Bonifacio IGLESIAS suppléant de Claude PERRIER, Éric PLANTIER, Jean-Noël PUDDU, Jean-Max RENOUX, Georges RIBOT, Christophe RIVENQ, Philippe TALAGRAND, Matthieu TESTARD, Marielle VIGNE, Michel VIGNE

POUVOIRS (4) : Pascale EUGENE pouvoir à Claude CERPEDES, Jérôme MEYNIER pouvoir à Jean-Charles BENEZET, Pascal MILESI pouvoir à Alain GIOVINAZZO, Philippe RIBOT pouvoir à Christophe RIVENQ

ABSENTS EXCUSÉS (17) : Gérard BANQUET, Didier BAPTISTE, Jérôme BASSIER, Wladimir BERNARD, Élixa BOMBARDIER, Aimé CAVAILLE, Bruno CLEMENCON, Éric COSTE, David GUIRAUD, Marc JEKAL, Denis KUCHARCZAK, Nicolas LAURENT, Jean-Marie MALAVAL, Cyril PELLET, Christian SANFILIPPO, David VILLENA, Jennifer WILLENS

Objet : Élection du Président

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-6, L5211-6-1, L5211-9,

Vu le Code électoral,

Vu l'arrêté de la Préfecture du Gard du 12 mai 2017 portant modification statutaire du syndicat mixte intercommunal de réalisation des installations et de traitement des ordures ménagères de la zone nord du schéma départemental des déchets,

Vu le Procès-Verbal de l'élection du Président annexé à la présente délibération,

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Considérant que le Président est élu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue,

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

Considérant qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Considérant que les opérations de vote ont lieu dans les conditions réglementaires,

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AUX VOTES,

PROCLAME

Christophe RIVENQ, Président du Syndicat Mixte de Réalisation des Installations et de Traitement des Ordures Ménagères et le déclare installé.

Votants : 50
Christophe RIVENQ :50
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls :0

Pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe RIVENQ

